



Ecole Sébastien DOS SANTOS BORGES

☎ Marchésieux 02 33 47 92 01

☎ Feugères 02 33 76 10 65

☎ Saint Martin d'Aubigny 02 33 46 34 45

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 12 janvier 2023

LES PERSONNES PRESENTES

Fonction	Nom/prénom	Fonction	Nom/prénom
Directrice de l'école	TIRARD Céline	Synd des aff. scolaires	COMPERE Christine
I.E.N.		DDEN	
Mairie Feugères	JANSON Nicolas	Parents d'élèves Feugères	SLAMA Abdellah
Mairie de Marchésieux	ALI Delphine et MARTIN Maryline	Parents d'élèves St Martin	EBRARD Laure, et BOUETARD Aurélie
Mairie de St Martin d'A.	HAMEL Bruno	Parents d'élèves Marchésieux	FERON Johanna, OMONT Lucie et MARTIN Tatiana
Équipe enseignante	RAOULT Mathilde, MORIN Anne-Marie, BOTREL Murielle, GIMBERT Agathe, QUESNEL Maryline, L'HOMME Guillaume, ROBIN Muriel, FOUCHER Amandine.		
Personnes excusées	DURCHON Julien, CHAMPVALONT Roselyne, HEBERT Anne.		

I/ Évaluation d'école :

Cette année, l'école est en évaluation.

Objectifs : Amélioration du service public, amélioration et consolidation des conditions de réussite des apprentissages pour tous les élèves, développement du bien-être de tous les acteurs de l'école et faire émerger des axes stratégiques et des actions pédagogiques propres aux spécificités de l'école, engager une dynamique collective.

Cette évaluation va conduire à une actualisation du projet d'école.

Domaines : « les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement », « le bien-être de l'élève et le climat scolaire », « les acteurs et le fonctionnement de l'école », « l'école dans son fonctionnement institutionnel et partenarial ».

Organisation : elle se déroule en trois temps :

- l'auto évaluation (analyser l'impact des choix et des actions)
- Évaluation externe (analyser les choix et les actions pour identifier des leviers)
- Projet d'école (à partir des leviers, définir les axes de développement pour l'école).

Nous travaillons actuellement sur l'auto évaluation, les questionnaires aux familles et aux élèves en font partie.

II/ Bilan comité de pilotage :

Le comité de pilotage s'est tenu le 14 novembre. Le compte rendu est posté sur le blog de l'école dans la rubrique « coin des parents ». Présentation du compte rendu au conseil d'école.

III/ Natation :

La natation va débuter le lundi 30 janvier et jusqu'au 15 mai pour les élèves de GS, CP et CE1. Ils iront à Graignes. Les séances auront lieu de 10h00 à 11h30.

9 nouveaux parents ont passé l'agrément en début d'année.

IV/ Inscriptions 2023 :

Les inscriptions auront lieu les **jeudis 4 et 25 mai de 14h00 à 19h00**.

Les parents doivent se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie, du carnet de vaccinations ainsi que du livret de famille.

Effectifs : nous avons eu 2 radiations en décembre (déménagement) et 6 inscriptions en janvier. Actuellement, l'effectif total est de 142 élèves.

V/ Investissement 2022 et demandes pour 2023 :

Le syndicat finance les locations des bassins pour la piscine et les fournitures scolaires (7150,00 euros).

En investissement mobilier, le syndicat a financé deux meubles avec casiers pour le dortoir des petits et un pour la classe de Mme Esnol-Dupré, 2 hauts parleurs, 6 casques pour tablettes, 2 téléphones, 2 bacs de rangement et un paillason pour l'école de Feugères (1000,00 euros). Le syndicat finance également les abonnements à l'ENT (300,00 euros).

L'équipe des enseignants remercie le syndicat pour ces investissements.

Pour ce qui est de l'investissement pour l'année 2023, ont été demandés :

- ◆ 2 véhicules pour les maternelles
- ◆ 1 tableau mobile pour la classe des TPS-PS-MS

VI/ Travaux dans les écoles :

Feugères	Saint Martin d'Aubigny	Marchésieux
/	/	Rideaux (classe de GS-CP) Trous dans la cour quand il pleut beaucoup.

Merci aux communes pour les travaux réalisés régulièrement.

VII/ Questions venue de Sébastien :

- ◆ Sébastien a prévu d'arriver le samedi 6 mai et repartir le mercredi 10 mai. Le lundi étant férié, cela ne fait qu'une seule journée d'ateliers pour tous les élèves du RPI (Sébastien pensait qu'on avait toujours classe le mercredi...). Nous souhaiterions changer le calendrier et ainsi avoir classe le mercredi à la place du vendredi. Nous devons anticiper cette demande et faire une demande écrite au DASEN, c'est lui qui prendra la décision. Si cela se fait, il faudra prévenir les familles le plus tôt possible, le transport scolaire, les cantines et le centre de loisirs. Le conseil d'école propose de faire la demande le plus tôt possible pour que les parents puissent anticiper les besoins de cette semaine exceptionnelle.
- ◆ Deuxième chose : pour faire évoluer les ateliers des grands qui connaissent déjà le sujet, Sébastien propose un bivouac qui aurait lieu après la projection du film dans la cour de l'école avec les élèves de Feugères. Nous avons demandé s'il était possible de faire dormir les enfants à l'école, mais cela semble un peu compliqué pour l'inspection...
Anne Hébert a proposé de demander au centre de loisirs et de faire passer cette nuit en mini camps.
Le conseil d'école décide de faire la demande auprès de Familles Rurales et de voir les possibilités.
Il est également décidé d'envoyer un mot aux familles pour leur demander s'ils auront besoin du centre de loisirs si le vendredi est libéré.
Si ce n'est pas possible, il faudra que les parents viennent rechercher les enfants à la fin de la veillée.

VIII/ Rythmes scolaires :

Vote à main levée. Voici les résultats :

Vote :

20 votes pour un maintien de la semaine à 4 jours

1 vote pour un retour à la semaine de 4,5 jours.

Le conseil d'école a donc voté pour un maintien à la semaine de 4 jours.

Les mairies se réuniront pour délibérer en conseils municipaux.

Si les 3 conseils municipaux votent pour un maintien de la semaine à 4 jours, c'est ce qui sera appliqué.

Si au moins un conseil municipal vote contre le maintien à 4 jours, c'est la loi qui est appliquée, dans ce cas, l'école repasserait à 4,5 jours.

IX/ Questions diverses :

« 2 idées à proposer dans le cadre des actions envers l'environnement, est ce que ces idées peuvent être présentées lors du prochain conseil école :

récolter des papiers avec l'entreprise Encore. Nombreuses écoles le font et cela permet de récolter des fonds.

- *récolter des crayons et avoir des points pour acheter du mobilier de cour : banc... avec Plas eco de Verson. »*

Il a été décidé de lancer le recyclage papier avec l'entreprise de Saint Sauveur Villages.

Pour ce qui est des stylos, le collège organise la même action. Il semble que ce soit difficile d'accumuler assez de points pour obtenir un mobilier pour l'école. Le conseil d'école propose donc de recycler les stylos de l'école et de les transmettre au collège. Un mail sera envoyé à Mme Farkas, la principale pour voir avec elle si c'est possible.

X/ Bilan de la coopérative :

Le bilan financier est présenté par Mme Robin, trésorière de la coopérative scolaire.

Ces documents sont consultables sur le blog de l'école, ainsi que le compte rendu du conseil d'école.

Fait à Marchésieux le 12/01/2023

La directrice, Tirard Céline